



Le Cercle des Officiers de Réserve

*Chasseur un jour...
Chasseur toujours...*

*Bulletin Trimestriel
des Chasseurs à Pied*

N° 27 - JUILLET 1979.

NOTRE MUSÉE

Plusieurs articles ont déjà été publiés dans nos colonnes concernant le MUSEE DES CHASSEURS A PIED, mais il faut bien y revenir de temps en temps car beaucoup de nos membres ne semblent pas bien se rendre compte de la nécessité pour tous les anciens de participer à son épanouissement et à son enrichissement. Lorsqu'il sera installé dans les locaux qui lui ont été promis, il devra constituer un lieu de rendez-vous des anciens qui viendront, de temps en temps, s'y recueillir.

Inauguré le 13 septembre 1973 au cours des Fastes Régimentaires du 2^{me} Chasseurs à Pied, il doit sa création à l'amabilité du Colonel Max WALEM, Chef de Corps de l'époque, et au Major Luc CHASSEUR, son commandant en Second, qui, répondant aux incessantes sollicitations de notre Président fondateur, mirent à notre disposition quatre locaux inoccupés situés au rez-de-chaussée du bâtiment qui abritait naguère le Bureau de Place de CHARLEROI. Depuis le départ du Régiment pour SIEGEN, nous partageons ce bâtiment avec le Cercle des Officiers de Réserve qui y ont installé des salles de réunion, avec le Bureau d'Information concernant les Carrières Militaires, avec le Bureau de la Mutuelle des Ayants-Droit de l'Armée et, enfin, avec le Service Social de l'Armée qui, périodiquement, y ouvre une permanence.

Nous disposons donc de quatre petites pièces dans lesquelles nous avons répartis les souvenirs qui nous ont été confiés jusqu'à ce jour; une de ces pièces sert, en plus, de bureau pour notre Comité et de Salle de Rédaction pour notre bulletin. Nous sommes bien à l'étroit, mais nous avons le grand espoir de disposer bientôt des locaux qui nous ont été promis et qui sont situés dans les bâtiments du porche d'entrée de la Caserne Capotal TRESIGNIES.

Ces bâtiments seront, en effet, bientôt classés suite à une demande officielle introduite le 29 novembre 1975 par notre Président de l'époque. Cette demande a été prise en considération et, dans sa lettre réponse n° 2.8 du 25 février 1976, le Président de la Commission Royale des Monuments et des Sites nous signale ce qui suit:

" Nous avons le plaisir de vous informer que la Commission Royale des Monuments et des Sites vient d'émettre un avis favorable au classement non seulement de l'entrée principale mais également des bâtiments formant le quadrilatère de la caserne précitée. "

Dans un avenir rapproché, locataire et plus tard propriétaire de ces bâtiments, la Ville de CHARLEROI a, depuis longtemps, marqué son accord le plus complet pour que notre MUSEE soit installé dans les bâtiments du porche d'entrée. En effet, déjà en 1975, lors des Fastes du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied, le Bourgmestre de l'époque, Monsieur

Claude HUBAUX, s'est engagé, au nom de toute la population, d'accueillir les reliques et les glorieux souvenirs du Régiment et des Chasseurs. Il a déclaré, à cette occasion, : " Le Conseil Communal les gardera jalousement, persuadé de remplir le rôle d'une marraine qui regarde s'éloigner son filleul qui d'engage sur des chemins inconnus d'une vie nouvelle. Il attendra son retour, car peut-être..... il reviendra un jour ! " Et, depuis son installation à la tête de la nouvelle entité, Monsieur Lucien HARMEGNIES, Bourgmestre actuel et membre effectif de notre Amicale depuis sa fondation, a maintes fois assuré notre Président de l'accord unanime du Conseil Communal actuel et de la population pour que les locaux qui nous sont destinés soient remis le plus tôt possible à notre association pour que le MUSEE DES CHASSEURS A PIED soit enfin installé dans un cadre digne des Traditions de nos valeureux Régiments, dont deux ont tenu garnison à CHARLEROI.

Au moment de la mise en page de cet article, nous apprenons que notre Président vient d'obtenir de la Direction des Bâtiments Militaires la libre disposition des locaux du porche d'entrée. Encore quelques formalités administratives et nous pourrons, avec l'aide de la Ville, commencer notre installation.

Mais revenons à notre Musée actuel qui est donc installé dans les anciens locaux de la Place de CHARLEROI : Avenue Général Michel ,n° 1 (en montant l'avenue, première porte à droite après le Corps de Garde de la caserne). Il est accessible au public tous les LUNDIS ET JEUDIS non fériés de 14.30h à 17.00h. Il a été aménagé dès 1973 avec le concours d'Officiers et de Sous-Officiers du 2me Chasseurs, dont le Major LOVERIUS et les Adjudants Léon DEHASSE et Jacques DERWEDUWEN et l'aide efficace du Personnel du Casernement dirigé par l'Adjudant BRICHART et avec l'accord complet et bienveillant de Monsieur HABRAN, délégué, à l'époque, de la Direction des Bâtiments Militaires. Que tous trouvent ici l'expression de notre très sincère reconnaissance. Actuellement nos camarades Roger ROUSSEAU, Léon LEMAIRE et Eugène PRIGNON veillent jalousement sur les reliques et souvenirs et entreposent soigneusement tout ce qui ne peut être exposé, faute de place et en attendant des jours meilleurs qui ne tarderont plus.

Il est bien évident que l'installation de ce que nous possédons actuellement dans des salles vides et abandonnées depuis plusieurs années va demander beaucoup de travail et va coûter très cher; l'aménagement du cadre intérieur des salles et l'installation correcte des collections va aussi coûter très cher. Pour les gros travaux, nous croyons pouvoir compter sur une aide de la Ville; mais nous devons encore faire beaucoup nous-même

Aussi nous lançons, dès maintenant, un appel à nos membres (hommes de métiers ou bricoleurs) qui pourraient nous aider bénévolement lorsque nous aurons établi un plan d'ensemble de l'installation intérieure du futur Musée. Ceux qui seraient d'accord de nous aider peuvent, déjà dès maintenant, s'inscrire à la Rédaction du Bulletin (Mr J. BOURG, rue Spinois 144 Bte 6 - 6000 CHARLEROI) en signalant leur adresse et leur spécialité. Une réunion sera organisée en temps voulu et nos membres seront tenus au courant de tous nos projets par le Cor de Chasse.

Cependant, il est bien certain que TOUS nos membres peuvent nous aider et il y a plusieurs façon de le faire, sans compter le travail manuel que certains sont prêts à effectuer de bon coeur:

TOUT D'ABORD, nous invitons cordialement tous nos membre à venir visiter le Musée pour qu'ils se rendent compte de ce qui a été accompli avec de faibles moyens et de la bonne volonté;

ENSUITE, nous demandons à nos membres de faire connaître leur Musée autour d'eux, d'en parler et d'y amener leurs enfants, leurs parents et leurs amis;

ENFIN, nous demandons à nos membres et à TOUS les amis des Chasseurs d'être très généreux envers leur Musée:

il y a trois façons d'être généreux envers notre Musée :

1. - en recherchant, chez vous et dans votre entourage, tous les souvenirs que vous pourriez lui confier : que recherchons-nous ?

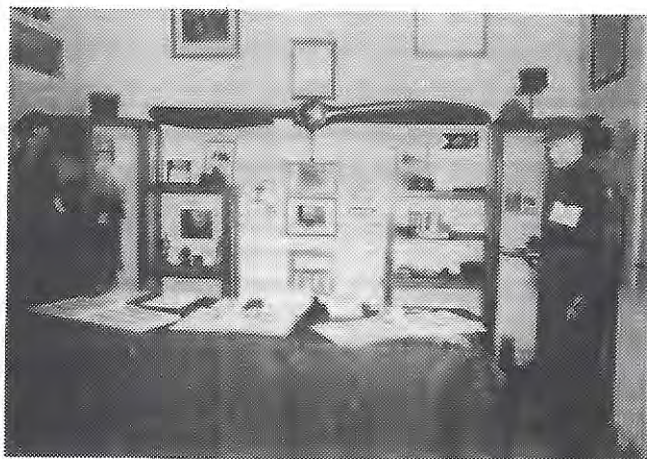
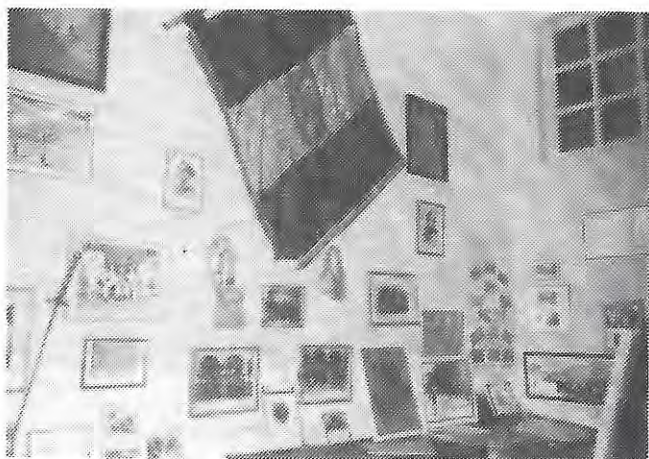
-des tenues de Chasseurs de toutes les époques - des objets d'équipement et des armes - des photographies avec légendes, des peintures, des dessins et des gravures - des documents et des livres, etc...etc..... tous souvenirs se rapportant de près ou de loin à l'histoire de tous les Régiments de Chasseurs à Pied, de la 5me Brigade d'Infanterie MERCKEM, des Bataillons de Fusiliers créés à la Caserne TRESIGNIES (5 Fus, 12 Fus, etc...) ainsi que des Chasseurs ayant servi dans la Résistance.

2. - en recherchant pour notre Musée : des mannequins d'étalage pour les tenues - des meubles (armoires, vitrines, étagères, présentoirs, etc..) - du bois - des encadrements - du carton - du verre - de la peinture - de la colle - du tissu pour tentures et fonds de vitrines, etc, etc...

3. - si ce qui précède n'est pas dans vos possibilités, vous pouvez aussi nous aider en nous faisant parvenir des dons en espèces. Ces dons seront exclusivement réservés à l'aménagement de notre Musée, et peuvent être versés au C.C.P. 000-0199352-17 de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, rue de Loverval, 100 à 6071 CHATELET, en indiquant clairement le but du versement.

Les promoteurs du MUSEE DES CHASSEURS A PIED vous remercient très sincèrement.

Pour vous donner une petite idée de notre réalisation actuelle dans nos locaux provisoires, nous vous présentons ci-dessous quelques photos prises récemment à l'intérieur du Musée par notre ami et membre Monsieur M. NOKERMAN:



Ainsi, le MUSEE DES CHASSEURS A PIED sera vraiment le MUSEE de TOUS les CHASSEURS, puisque TOUS auront participé à son installation et à son enrichissement. Dans ses locaux définitifs il constituera, pour la Ville de CHARLEROI, marraine du 2^{me} Chasseurs à Pied, un pôle d'attraction de tout premier ordre à la disposition des Ecoles de la Ville pour que les enseignants puissent y donner des leçons de civisme à leurs élèves.

EN DEFINITIVE, CHERS AMIS CHASSEURS A PIED, DITES-VOUS BIEN QUE LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED SERA CE QUE TOUS



LES CHASSEURS VOUDRONT QU'IL SOIT et que ce n'est pas quelques vrais "mordus" qui pourront en faire un Musée destiné à la jeunesse actuelle et aux générations futures.

CE MUSEE DOIT ETRE L'OEUVRE DE TOUS ET NON L'OEUVRE DE QUELQUES UNS.

Après ce appel pressant à la collaboration de TOUS nos membres, nous sommes heureux de remercier très sincèrement les plus récents donateurs :-le Chef de Corps du 2 ^{Ch}, le LtCol BARBIER, qui nous a offert une tenue de 1847 - Madame CASTIAUX de CHARLEROI, qui nous a fait don d'une très belle photo représentant des Chasseurs de 1913 - Monsieur Franz DONCKERS, qui a découvert pour nous une réserve d'une vingtaine de cadres qui sont les bienvenus et Monsieur Robert ROGY qui nous a fait don de quatre magnifiques grands cadres.

CHERS AMIS CHASSEURS A PIED N'OUBLIEZ PAS VOTRE MUSEE.....

NOUS COMPTONS SUR VOUS.

JOURNEE DES CHASSEURS

Cette année, la traditionnelle " JOURNEE DES CHASSEURS " à PONT-BRULE et EPPEGEM aura lieu le DIMANCHE 2 SEPTEMBRE. Les associations jumelées avec notre Amicale ont été prévenues. Les renseignements ci-dessous sont principalement destinés à nos membres, à leurs parents, à leurs amis et à tous ceux qui désirent marquer leur attachement à nos Chasseurs de TOUS les Régiments. Les amis du 2me Régiment de Chasseurs à Pied, qui ne peuvent assister régulièrement aux Fastes Régimentaires à SIEGEN, trouveront, dans ce déplacement plus facile et moins onéreux l'occasion de prouver leur attachement au Régiment de CHARLEROI en rendant hommage à son héros, le Caporal Léon TRESIGNIES. Comme les années précédentes, nous espérons que les cérémonies à PONT-BRULE et à EPPEGEM seront rehaussées par la présence d'un détachement et d'une délégation du dernier Régiment de Chasseurs à Pied encore en service.

A l'intention de nos membres et de tous les amis des Chasseurs nous donnons ci-après le programme détaillé de la journée du DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 1979 :

- 10.00 Hr : PONT-BRULE : Messe et cérémonie organisées par la Fraternelle des 2me et 5me Chasseurs 14-18, avec le concours du Régiment et de l'Amicale des Chasseurs;
- 10.30 Hr : EPPEGEM : Messe et dépôt de fleurs en l'honneur des Chasseurs des 3me et 6me Régiments de 14-18, organisés par la Section FNC/EPPEGEM;
- 12.00 Hr : EPPEGEM : Cérémonie générale au Cimetière Militaire d'EPPEGEM (ZEMST), organisée par l'Amicale des Chasseurs à Pied et les Sections d'EPPEGEM et de CHARLEROI de la F.N.C.
- 12.30 Hr : EPPEGEM : Réception par les autorités communales de ZEMST.
- 13.15 Hr : EPPEGEM : BANQUET FRATERNEL réunissant tous les participants désireux et leurs amis.

Chaque association a été informée du prix de la participation au banquet et a été invitée à organiser le déplacement de ses membres. Les renseignements ci-après sont destinés aux membres de l'Amicale et de la Section F.N.C. habitant la région de CHARLEROI, en ce qui concerne le déplacement en autocar. Les renseignements concernant le BANQUET FRATERNEL sont destinés à TOUS ceux qui désirent y participer.

DEPLACEMENT - Les participants et surtout les habitués peuvent évidemment se déplacer par leurs propres moyens. Rendez-vous à PONT-BRULE pour 09.45 Hr ou à EPPEGEM pour 10.15 Hr.

- Pour les habitants de la région de CHARLEROI qui le désirent, un ou deux autocars partiront de CHARLEROI à 08.00 Hr précises : (rendez-vous pour 07.45 Hr au plus tard au Musée des Chasseurs à Pied, Avenue Général Michel; possibilité de parking à l'intérieur de la Caserne).

Le prix du voyage (aller et retour) est fixé à 160,- (cent soixante) francs par personne.

Le retour est prévu à CHARLEROI vers 20.00 Hr.

BANQUET FRATERNEL : - Le menu est composé comme suit : Hors d'oeuvre varié, avec saumon - potage - rôtis de porc et de bœuf, croquettes, couronne de légumes - pâtisserie - café à volonté. Les habitués savent combien ce menu est soigné et de bonne qualité. Le prix de ce menu est fixé à 390,- (trois cent nonante) francs, TVA et service compris, mais boissons non comprises.

- En résumé : le voyage, aller et retour, coûte 160,- , le repas : 390,- voyage et repas : 550,-

- Vous trouverez, ci-après, une BULLETIN DE RESERVATION que nous vous demandons de bien vouloir renvoyer au

SECRETARIAT pour le 16 août 1979 AU PLUS TARD. Le paiement des participations se fait en même temps au C.C.P. indiqué 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. , rue de Loverval, 100 à 6071 CHATELET.

Nous espérons que, cette année encore, de nombreux membres et sympathisants assisteront à cette belle journée qui se déroule dans un magnifique "esprit chasseur" et qui vous donnera l'occasion de reprendre contact avec nos amis d'EPPEGEM et de revoir avec quel soin est entretenu le cimetière Militaire d'EPPEGEM où reposent tant de Chasseurs à Pied qui, en 1914, ont donné leur vie pour notre liberté. Vous aurez également l'occasion de vous recueillir à l'endroit exact où le Caporal Léon TRESIGNIES a trouvé la mort en posant son acte héroïque le 26 août 1914.

BULLETIN DE RESERVATION

NOM et PRENOM :

ADRESSE COMPLETE :

-J'ASSISTERAI au pèlerinage à PONT-BRULE et EPPEGEM , le DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 1979.

(1) { Je me déplacerai par mes propres moyens.

{ Je demande la réservation de..... places dans l'autocar au départ de CHARLEROI.

-Veuillez me réserverplaces au BANQUER FRATERNEL qui aura lieu à EPPEGEM.

-Je verse, ce jour, au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., rue de Loverval, 100 à 6071 CHATELET,

(2) X 160,- =.....pour le voyage en autocar;

..... X 390,- =.....pour participations au BANQUET;

SOIT un total deFRS.

(1) supprimer la mention inutile

Date.....

SIGNATURE.....

(2) à supprimer éventuellement

N.B. VOIR au VERSO le rappel des instructions concernant ce BULLETIN de RESERVATION. ←

(à découper ici)

AUX 1 & 4 CH 14 - 18

Les vendredi 3 et samedi 4 août prochain, la Fraternelle des 1er et 4me Chasseurs à Pied de 1914-1918 organise diverses cérémonies à l'occasion du 65me anniversaire de départ, de la garnison de CHARLEROI, pour la grande tourmente de 1914-1918, des 1er et 4me Régiments de Chasseurs à Pied. La cheville ouvrière de cette organisation est notre cher Ancien Maurice BARBIER, Adjudant de 1ère Classe e.r. qui a servi de nombreuses années aux 1er et 2me Chasseurs, et qui est bien connu de tous les Chasseurs.

Voici le programme de ces deux journées:

Vendredi 3 août 1979 : à 15.00 Hr : dépôt de fleurs au monument commémoratif situé au Parc Reine Astrid, rue Willy Ernst à CHARLEROI;
à 15.30 Hr : réception des participants à l'Hôtel de Ville.

Samedi 4 août 1979 : vers 13.00 Hr : au Centre Social de Délassement, Avenue des Muquets, 16 à MARCINELLE : BANQUET FAMILIAL, regroupant les Membres de la Fraternelle, leurs parents, amis et tous les sympathisants désireux.
Le Bourgmestre de CHARLEROI, lui-même ancien Chasseur, et Madame HARMEGNIES ont promis d'être présent à ce repas familial.

PARTICIPATION : + ou - 500,- (cinq cents) frs à verser AVANT le 24 juillet 1979 au C.C.P. 000-0303958-57 de la Fraternelle 1er et 4me Chasseurs à LOVERVAL.

N.B. Pour les personnes dépourvues d'un moyen de transport personnel, un Bus gratuit transportera les désireux à MARCINELLE : ce Bus stationnera dès 11.00 Hr à la Gare du Sud - près de la Poste - jusqu'à 11.45 Hr - heure d'arrivée du train de BRUXELLES amenant des participants au Banquet.

Notre ami Maurice BARBIER nous demande de vous communiquer que les membres de la Fraternelle des 1er et 4me Chasseurs 1914-1918 souhaitent de tout coeur que les Chasseurs soient nombreux ces deux jours autour des quelques anciens qui commémorent le sacrifice de leurs camarades disparus. ENEZ TOUS LEUR RENDRE HOMMAGE.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Maurice BARBIER, rue du Transvaal, 101 à 6090 COUILLET (Tél.: 071/36 28 90) qui se fera un plaisir de répondre à toutes les demandes de détails concernant ces deux journées.

PONT-BRULE

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 1979

EPPEGEM

Ce BULLETIN DE RESERVATION est à renvoyer dûment rempli et signé AU PLUS TARD POUR LE 16 AOUT 1979

au SECRETARIAT de l'Amicale : Monsieur Léon LEMAIRE
 Secrétaire A.N.C.A.P.
 rue de l'Alouette, 33
 6000 CHARLEROI

Le paiement des participations (Autocar + Banquet ou Banquet seul) doit absolument se faire au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. ,rue de Loverval,100 à 6071 CHATELET,également AVANT le 16 AOUT 1979.

Nous vous rappelons ci-après les montants des différentes participations ;

- Voyage CHARLEROI-EPPEGEM-PONT-BRULE -aller et retour - 160,-(cent soixante)francs.
- BANQUET FRATERNEL à EPPEGEM - 390,-(trois cent nonantes) francs,TVA et SERVICE compris mais boissons NON comprises.
- VOYAGE + BANQUET : 550,-(cinq cent cinquante) francs par personne.

NOUS ESPERONS UNE PARTICIPATION MASSIVE A CETTE " JOURNES DES CHASSEURS A PIED 1979 ".

(découper ici)

60^e ANNIVERSAIRE

Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, le 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied a voulu marquer le soixantième anniversaire de la Joyeuse Entrée du Régiment à CHARLEROI par une cérémonie en ville. C'est en effet, comme nous l'avions rappelé, le 17 mai 1919 que le 2^{me} Chasseurs foulait pour la première fois le sol de la Ville de CHARLEROI.

La cérémonie, simple et émouvante, a eu lieu le vendredi 18 mai dernier. Comme le Bourgmestre DEVREUX l'avait fait la première fois en 1919, comme le Bourgmestre TIROU avait renouvelé le geste en 1939, lors du vingtième anniversaire, le Bourgmestre HARMEGNIES accueillit au Viaduc le Lieutenant-Colonel BARBIER, Chef de Corps, à qui, au nom de la Ville et de la population il remit une gerbe de fleurs. Un détachement de sapeurs-pompiers et de la police avec drapeaux, ainsi que la clique de la Musique de la Force Navale étaient rangés face aux personnalités et aux nombreux drapeaux des Associations patriotiques. De nombreuses personnalités étaient présentes, elles ont été citées dans la presse; nous donnerons ci-dessous la liste des membres de l'Amicale qui avaient à leur tête les deux invités d'honneur de la journée, les deux survivants de la cérémonie de 1919 : le Lieutenant-Colonel LEFEBVRE et l'Adjudant de 1^{ère} Classe BARBIER. Le Président COLIN était entouré de quelques membres du Conseil d'Administration : MM DECKERS, LEMAIRE, COSYN, MARTIN, ROUSSEAU, DETHIER, BARET, CATINUS, les Colonels JORIS et BURTON, anciens Chefs de Corps, auxquels s'étaient joints: le Colonel BEM GENDARME, Messieurs GRANDGAGNAGE, SCORY, DONCKERS, FECHEROLLE, etc... (toutes nos excuses aux oubliés éventuels...)

Le drapeau plus que centenaire est dans les rangs et le détachement, en tenue de campagne, comme son Chef se dirige vers le monument aux Morts de la Ville, en empruntant l'Avenue de l'Europe, la Place du Manège, la Rue CHAVANNES.

Tandis que le Régiment se rangeait à la droite du monument, entouré des drapeaux, le Lieutenant-Colonel BARBIER salua la mémoire de ceux qui sont tombés pour notre liberté et accueillit solennellement deux anciens dont la présence était remarquable en la circonstance : le Lieutenant-Colonel LEFEBVRE Georges et l'Adjudant de 1^{ère} Classe BARBIER Maurice, tous deux vétérans de 14-18, présents lors de la joyeuse entrée de 1919 et de son 20^{ème} anniversaire, à la veille de la deuxième guerre mondiale.

A 12.00hr pile, huit Chasseurs, venus en courant de SIEGEN, descendent, pas de gymnastique, l'Avenue de Waterloo. L'un d'eux porte un flambeau symbolisant de souvenir et l'Attachement de la ville et de ses Chasseurs. Sur un ordre du Chef de Corps, le porteur de flambeau prend place devant le monument. Le Colonel invite alors de Bourgmestre à raviver la flamme du monument, et tandis que la clique sonne le "Last Post", le Bourgmestre et le Chef de Corps, entourés des deux anciens de marque, fleurissent le monument.

Le cortège se reforme pour descendre la rue Neuve. Autorités et anciens avec drapeaux prennent place sur le peron de l'Hôtel de Ville, face au Régiment : c'est là qu'au cours d'une brève et cordiale allocution, le Colonel BARBIER

remercia le Bourgmestre de la Ville et termina en déclarant, en réponse humoristique à une chanson de Bob DESCHAMPS : " C'nè nin vrai, Bob, les p'tits Chasseurs sont toudis là ". Après son allocution, le Chef de Corps remit au Bourgmestre un souvenir du Régiment.

Saluant à son tour les deux vétérans et se souvenant de son service passé sous leurs ordres, le Bourgmestre HARMEGNIES leur rend honneur et remet au Lieutenant-Colonel LEFEBVRE et à l'Adjudant de 1ère Classe BARBIER une médaille souvenir aux armoiries nouvelles de CHARLEROI.



L'ARRIVEE AU VIADUC.

Avant de remercier le drapeau régimentaire en lui rédant les honneurs, le Lieutenant-Colonel BARBIER se déclara fier de ses Chasseurs et les invita à visiter le MUSES DES CHASSEURS A PIED. Il avait auparavant reçus au Président COLIN un cadeau pour le Musée, sous la forme d'une tenue de 1847.

En guise de clôture à cette belle journée, le Régiment offrait à la Ville et à sa population un concert de gala, à 20.00 Hr à l'Hôtel de Ville, avec le concours de la Musique de la Force Navale.

Cette manifestation était placée sous le signe de l'Année Internationale de l'Enfant et que son bénéfice a été intégralement versé à l'ASBL "Aide et santé", qui s'occupe d'enfants hospitalisés.



LE FLAMBEAU VENU DE SIEGEN et SES PORTEURS.

Musique en tête, les Chasseurs défilent ensuite devant les autorités et gagnent la Caserne TRESIGNIES, par la rue d'Orléans, le boulevard Audent et la rue Willy Ernst, où un arrêt est prévu pour déposer des fleurs au monument aux 1er et 4me Chasseurs de 1914. Devant la caserne, nouvel et dernier arrêt pour un hommage à la plaque du Caporal Léon TRESIGNIES. Et c'est derrière les deux vétérans que les Chasseurs entrent dans le quartier qui fut le leur pendant tant d'années et qu'ils n'auraient jamais du quitter.

Une très courte prise d'armes eut lieu dans la cour de la caserne au cours de laquelle la plaquette-souvenir du centenaire du drapeau fut offerte par le Chef de Corps aux deux invités d'honneur.



LE SALUT AU DRAPEAU.

Les huit Chasseurs partis de SIEGEN le lundi 14 mai 1979 arrivèrent à CHARLEROI le 18 à 12.00h précises comme prévu. Ils avaient franchi ainsi 450 Km en marche forcée en se transmettant le flambeau symbolisant l'esprit de corps et les liens unissant la Ville de CHARLEROI et le 2me Chasseurs.

Ils se sont présentés à CHARLEROI dans une tenue impeccable et ils ont droit à toutes nos félicitations pour leur bel " Esprit Chasseur".

HOMMAGE AUX CHASSEURS DE LA 5 D.I.

Nous avons reçu, datée du 22 mai 1979, une lettre très aimable de Monsieur Jacques DE VOS, domicilié à GAND, 313 De Pintelaan, qui est correspondant au Centre de Recherches et d'Etudes Historiques de la Guerre Mondiale au Ministère de l'Education Nationale. Monsieur DE VOS a, à la demande du Cercle Historique du " Pays de Nevele ", écrit un livre, d'une bonne centaine de pages, sur les événements de mai 1940 dans la région de NEVELE. Ce livre sera publié dans quelques mois et il a été écrit grâce aux documents reçus des archives, aux témoignages d'habitants et grâce aussi à une documentation personnelle.

Cette lettre étant extrêmement élogieuse pour la tenue de nos Chasseurs des 1er, 2me et 4me Chasseurs à Pied qui composaient la 5me Division d'Infanterie - commandée par le Lieutenant-Général SPINETTE - nous n'avons pu résister au plaisir d'en publier un extrait dont la lecture, nous en sommes convaincus, apportera une légitime fierté à tous les anciens qui servaient sous les drapeaux de ces valeureux Régiments :

Voici donc l'opinion de Monsieur DE VOS :

" Inutile de vous dire combien j'ai été impressionné par le comportement courageux des Chasseurs à Pied de la 5e D.I. Lorsqu'il est question des combats dans cette région du canal de la Dérivation de la Lys, on cite presque toujours les Chasseurs Ardennais. Trop rares sont ceux qui sont courant de ce que les Chasseurs à Pied y ont fait. Et "NEVELE" surtout est une citation que vos Chasseurs de mai 1940 ont méritée. Le nombre de vos camarades tombés à NEVELE le prouve. C'est sans aucun doute d'ailleurs grâce aux Chasseurs à Pied qu'il n'y a pas eu autant de victimes civiles à NEVELE comme dans certains autres villages des environs. En effet, vos Régiments à NEVELE ont pris la précaution de faire partir toute la population : mesure draconienne qu'aucun civil n'apprécie au moment même, certes, mais dont on apprécie la sagesse encore des années après, lorsqu'on sait mieux ce qui aurait pu arriver (cfr. le village voisin de VINKT où les Chasseurs Ardennais n'avaient pas fait évacuer la population, hélas). "

N.D.L.R. Nous remercions très chaleureusement Monsieur Jacques DE VOS pour ces paroles aimables ; à notre tour nous voudrions lui rendre un service : il recherche une photo du Lieutenant-Général SPINETTE, en prêt évidemment, ou ; à défaut de photo, tous renseignements pouvant lui permettre de retrouver un membre de la famille du Général. Un de nos anciens pourrait-il rendre ce service à Monsieur DE VOS ? Il est remercié sincèrement. On peut nous contacter à ce sujet ou directement Monsieur Jacques DE VOS, dont nous rappelons l'adresse:
De Pintelaan , 313 - 9000 GENT.

D I V E R S

CEREMONIES : PASTES à SIEGEN: les 14 et 15 juin dernier, le 2me Chasseurs à Pied a célébré ses Pastes Régimentaires à SIEGEN. Au cours de la prise d'armes du 15, le Lieutenant-Colonel BARBIER a remis de commandement du Régiment au Lieutenant-Colonel BEM TANCRE. La délégation de l'Amicale ayant assisté aux cérémonies à SIEGEN était conduite par notre Président et Madame Robert COLIN. Nous vous donnerons un compte-rendu de ces journées dans notre prochain Bulletin et nous vous présenterons le nouveau Chef de Corps du 2me Régiment de Chasseurs à Pied.

A CHARLEROI : le 15 juin à 17.00 Hr un groupe de fidèles, entouré par de nombreux drapeaux d'Associations Patriotiques et conduit par Mr Roger ROUSSEAU, Président du Comité de Liaison et par Mr Robert DECKERS, Vice-Président, et Mr Léon LEMAIRE, Secrétaire de notre Amicale, a rendu hommage aux morts du 2me Chasseurs en déposant une gerbe devant la plaque commémorative du Caporal Léon TRESIGNIES.

DISTINCTION : Récemment nous avons reçu un mot de Monsieur Joseph ORBAN, Conseiller-Chef de Service au Ministère de la Justice, nous signalant qu'il venait de recevoir les insignes et le brevet de l'Ordre du Mérite du Grand Duché de Luxembourg. C'est très sincèrement que, de votre part à tous, la Rédaction présente à notre fidèle membre les félicitations de ses amis Chasseurs.

DECES : Nous avons appris de décès récent de Monsieur Emile PHILIPPE, domicilié rue des Invalides, 29 à MONT-SUR-MARCHIENNE. Nous présentons à sa famille nos très sincères condoléances.

COMMUNICATION DU SECRETARIAT CONCERNANT LES PENSIONS ET RENTES DE GUERRE.

Le Ministre de la Prévoyance Sociale et des Pensions a présenté un projet de loi en faveur des victimes de guerre - nouvelles mesures prévues dans la programmation pour les années 1979-1980 - . La Commission des Finances a approuvé à l'unanimité ce projet de loi, au cours de sa séance du 6 juin 1979.

Ces mesures se résument comme suit :

Pensions de guerre :

1. majoration des pensions d'invalidité de 5 % à partir du 1er juillet 1978, portés à 6 % à partir du 1er juillet 1980.
2. abaissement de 66 à 60 ans, en deux étapes, de l'âge minimum requis pour l'octroi de l'invalidité forfaitaire de 10 % aux Prisonniers de guerre 1940-1945 :
 - au 1er juillet 1979 : 62 ans;
 - au 1er juillet 1980 : 60 ans.

Rentes de guerre :

1. majoration de 50 % du montant de la rente de captivité ou de combattant des bénéficiaires de l'arrêté royal du 11 mars 1975 établissant le Statut des Evadés de la guerre 1940-1945.
2. octroi d'une rente de guerre aux bénéficiaires de l'arrêté royal du 20 février 1975, portant Statut de réparation en faveur des militaires belges qui ont effectué du service au cours des différentes phases de la mobilisation 1939-1940, et pour autant qu'ils satisfassent à certaines conditions. La rente "pour les mobilisés" est actuellement de 977,- frs par an (index du 1/1/1979) par semestre de mobilisation.

Par ailleurs, ce projet prévoit la forclusion, au 1er avril 1980, des Statuts de reconnaissance nationale dépendant du Ministre de la Défense Nationale et dont le bénéfice peut encore être sollicité à l'heure actuelle.

N.B. Les membres de l'Amicale qui ne possèdent pas encore l'attestation pour le Statut du mobilisé, peuvent se présenter les LUNDIS et JEUDIS non fériés (entre 15 et 16 Hr) au MUSEE DES CHASSEURS, munis d'un certificat de bonne vie et moeurs. Une permanence fonctionnera afin de donner tous les renseignements indispensables.

A LA R.T.B.F.

- Le vendredi 16 février dernier sur la chaîne RTBF Bis nous avons pu assister à une émission intitulée : "La fête à LUC", et organisée en l'honneur de Luc VARENNE notre reporter national qui vient de prendre une retraite bien méritée. A cette occasion, tous les amis de Luc VARENNE étaient invités à lui faire parvenir en studio une carte de Sympathie. Nous avons envoyé à la RTBF une carte rédigée comme suit :

" Cher Ami LUC,
A l'apogée d'une brillante et claironnante carrière, l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied souhaite à un de ses plus illustres et fidèles membres, une tranquille et heureuse retraite. "

Luc VARENNE, en effet, ancien du 3^{me} Chasseurs à Pied est un de nos membres très fidèles depuis la fondation de notre grande famille.

COTISATION 79

Nous voici arrivés à la moitié de l'année 1979 et certains de nos membres n'ont pas encore versé leur cotisation pour l'année en cours ! ALLONS, les retardataires, un bon mouvement !! Vous trouverez ci-dessous, pour rappel, le n° de C.C.P. de l'Amicale : 000-0199352-17 , A.N.C.A.P. , rue de Loverval 100 à CHATELET.

C'est à ce même C.C.P. que vous pouvez verser votre obole pour le Musée et verser votre participation à "LA JOURNEE DES CHASSEURS" à PONT-BRULE et EPPEGEM, le DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 1979. (voir avis d'autre-part) .

E C H O

Dans son numéro 29, l'hebdomadaire " CAROLO Service ", Bulletin Officiel de la Ville de CHARLEROI, consacre son éditorial à la visite que vient de rendre à sa Ville-Marraine le 2e Régiment de Chasseurs à Pied. Nous reproduisons, ci-dessous, cet article qui est daté du 30 mai 1979:

" EDITORIAL .

" Il y a quelques jours, le Deuxième Chasseurs à Pied, le fameux "deuxième chass",
" était à nouveau dans nos murs. Il y fut reçu avec les honneurs mais aussi avec
" l'amitié qui lui sont dus. Il offrit à une oeuvre philanthropique le bénéfice du
" brillant concert qu'il avait organisé.

C'est en 1919 que le Deuxième Chasseurs, issu de deux unités d'Infanterie qui,
" pendant la première guerre mondiale, s'étaient couvertes d'héroïsme et de gloire, de
" blessures et de victoires, a pris ses quartiers à Charleroi. Pendant plus d'un demi-
" siècle, il fut intégré à la ville dont il devint, en quelque sorte, une des oeuvres
" vives. Les antimilitaristes les plus farouches l'avaient adopté, tandis que se nou-
" aient, avec les autorités et la population, des liens fraternels. Son départ pour
" l'Allemagne, qui avait été retardé à la suite des interventions municipales mais
" était devenu inévitable, fut ressenti comme une perte et parfois comme un déchire-
" ment.

" En 1939, ses vingt ans de présence avaient été célébrés dans un climat qu'as-
" sombrissaient déjà les nuées annonciatrices de l'orage guerrier. Le 18 mai de cette
" année, le soixantième anniversaire de son arrivée à Charleroi donna lieu aux mani-
" festations de sympathie et de générosité, auxquelles la presse régionale fit large-
" ment et affectueusement écho.

" Notre bulletin joint le sien à tous les hommages qui furent justement rendus
" à un corps d'élite dont nous restent, intacts et chers, le souvenir chaleureux et la
" fière tradition. "

N.D.L.R.

-Un grand merci au Rédacteur en Chef de ce Bulletin pour ces paroles chaleu-
reuses. Ceci montre, une fois de plus, que les "p'tits chasseurs" n'ont pas été oubliés
à CHARLEROI. Nous relatons, d'autres part, les cérémonies qui ont marqué ce soixantième
anniversaire bien sympathique.

N . D . L . R .1. ANNUAIRE DES MEMBRES.

La première ébauche de notre ANNUAIRE sera bientôt envoyée à nos membres. Cela inci-
tera, peut-être, les retardataires à nous faire parvenir le BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS
qui a déjà paru deux fois dans notre Bulletin "Le Cor de Chasse". Cette première
ébauche est un instrument de travail : les membres qui y figurent sont invités à
nous faire parvenir leurs remarques et nous signaler les ajoutes éventuelles à faire
en ce qui les concerne. Toute suggestion utile et constructive sera la bienvenue.

MERCI à TOUS ceux qui veulent nous aider.

2. LA REDACTION cherche des collaborateurs ! Malgré de nombreux appels faits par l'inter-
médiaire du présent Bulletin, les membres ne réagissent pas. Nous avons eu un petit
espoir quand nous avons reçu deux ou trois lettres, mais depuis... plus rien ??

Il ne faut pas longtemps pour écrire quelques lignes concernant une anecdote vécue
ou concernant des souvenirs de votre vie militaire. L'historique des différents Régi-
nous intéresse beaucoup. Voici un sujet qui provoquera peut-être quelques articles:
" Définissez l'Esprit Chasseurs, tel que vous le ressentez ou tel que vous le concevez"
Allons, futurs collaborateurs, nous vous attendons avec impatience et avec beaucoup
d'espoir ...